



Alignement de Saules blancs taillés en têtard le long du ruisseau de l'Ernage et de la rue Eugène Delvaux (Photo de 2008).

Cette brochure, préparée en partenariat avec NATAGORA Hesbaye Ouest et les CNB, s'inscrit dans le cadre du **Plan Communal de Développement de la Nature** (PCDN) de Gembloux. L'objectif du PCDN est d'aider une commune à organiser et structurer sur son territoire un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel tout en tenant compte du développement économique et social.

D'autres balades existent pour : Bossière, Sauvenière, Corroy-le-Château, Gembloux-Grand-Manil, Gembloux-Gare, Grand-Leez, Lonzée, Mazy, Les Isnes et Beuzet-Ferooz.

Ces balades sont disponibles à l'Administration communale, à l'Office du Tourisme et sont téléchargeables sur : www.gembloux.be

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS

Service Environnement

Parc d'Epinal, 5030 GEMBOLOUX

Tel : 081 / 62 63 40

Internet : www.gembloux.be

E-mail : julien.legrand@gembloux.be

• Editeur responsable :

Ville de Gembloux
Service Environnement

• Texte et crédit photographique :

Jacques Moncomble

• Graphisme :

Julien Legrand

• Réédition :

Septembre 2022



- Longueur du parcours : 4,6 km

- Durée :  : ± 1h10

 : ± 20 min

- Accessible à tous

ITINÉRAIRE PROPOSÉ

		Mètres
N°1	Départ de la balade sur le parvis de l'église Saint-Barthélemy. Plusieurs arbres remarquables (tous référencés A.R. 3) autour de l'église et du presbytère.	
N°2	À gauche de l'église, Frêne commun A.R. 3 .	
N°3	Face au presbytère, Frêne pleureur A.R. 3 .	
N°4	À gauche du presbytère, Frêne commun ' <i>Elegantissima</i> ' A.R. 3 .	
N°5	Devant le parvis de l'église, Érable plane ' <i>Crinsom King</i> ' A.R. 4 . Prendre le sentier qui va vers la N4 (Chaussée de Wavre) entre les numéros 203 et 204 de la rue de l'Europe. Arrivé à la N4, prendre à droite (Rester bien à droite sur l'accotement).	280
N°6	Prendre la première à droite, rue Eugène Delvaux. Potale ancienne sur le mur de la ferme rénovée. Continuer la rue Eugène Delvaux vers la droite. Un beau Saule pleureur situé sur la gauche ombrage la rue.	520
N°7	Juste après le Saule, le long du ruisseau, alignement de Saules blancs A.R. 6 . Continuer la rue Eugène Delvaux jusqu'au carrefour avec la rue Camille Cals. L'école communale un peu avant à gauche présente de beaux arbres au devant et de belles haies à l'arrière.	650 1.130
N°8	Prendre à gauche la rue Camille Cals jusqu'à un alignement de Saules blancs.	
N°9	Au carrefour avec la rue Marius Dufrasne, chapelle garnie de nombreuses statues. Prendre à gauche la rue Marius Dufrasne et continuer sur le sentier jusqu'à la rue Augustin Romain. Prendre, à droite, la rue Auguste Romain.	1.580 2.150
N°10	Après le pont du chemin de fer, panneau rappelant la bataille de Gembloux en 1940.	2.510
N°11	À gauche, chemin creux "Capitaine Grudler", évoquant aussi la bataille de Gembloux.	2.590
N°12	Retour au carrefour et suivre tout droit la rue de la 1 ^{ère} Division Marocaine. Chapelle dédiée à N.-D. des Affligés. Continuer jusqu'à la rue Omer Piérard, au bout à droite, passer sous le chemin de fer. Après le pont du chemin de fer, prendre à gauche la rue Jean. Au carrefour, prendre à gauche la rue Emile Labarre, elle se transforme en chemin de terre. Au bout, prendre à droite la rue de Noirmont. Prendre à droite, la drève de Linoy.	2.770 3.320 3.510 3.760 4.370
N°13	Au bout de la drève, dans la cour de l'école, Tilleul à grandes feuilles A.R. 2 . Prendre à gauche pour revenir à l'église.	4.510 4.640

Hors circuit

- A. Rue Georges Balza, à l'arrière des jardins vers les campagnes, Aubépine sp. **A.R. 5**.
B. Hameau de Baudecet, au bout de la chaussée Romaine, Aubépine sp. **A.R. 1**.

A.R. = Arbre Remarquable (répertorié par la Région wallonne)



N°10 Bataille de Gembloux, mai 1940

Ce panneau est visible au niveau du pont sur le chemin de fer. Il commémore la seule victoire française en mai 1940. Presque tous les chars lourds allemands y ont été détruits.



N°11 Chemin creux bordé de haies

Un autre panneau commémore la perte de plus de 1.000 soldats français lors de cette bataille.

N°12 Chapelle N.-D. des Affligés

Elle est dédiée à Notre-Dame des Affligés. Elle porte le millésime 1903 et l'inscription : « Chapelle érigée par Honorine Feron ».



N°13 Tilleul à grandes feuilles / *Tilia platyphyllos* A.R. 2

Il est situé dans la cour de l'école maternelle. Cette espèce peut atteindre entre 25 et 30 m de hauteur, et vivre plus de 100 ans. C'est une essence mellifère, les miels de Tilleul sont très appréciés. Les fleurs sont séchées et utilisées en tisane, seules ou en mélange. Le bois est utilisé pour la sculpture car il se travaille facilement et se conserve longtemps au sec.



Hors circuit

A. Rue Georges Balza, Aubépine sp. / *Crataegus* sp. A.R. 5

À l'arrière des jardins des n° 45 à 50 de la rue Georges Balza, cette haie d'Aubépines semi-taillée sur environ 150 m est classée remarquable. L'Aubépine est typique des haies champêtres. Elle constitue un refuge bien défendu pour les oiseaux qui y nidifient au printemps et se nourrissent des fruits (cenelles) tout l'hiver. La floraison abondante attire de très nombreux insectes.

N.B. : « sp. » fait référence aux différentes espèces rencontrées dans le genre « *Crataegus* ».



B. Hameau de Baudecet, Aubépine sp. / *Crataegus* sp. A.R. 1

De nombreuses haies d'Aubépines ou en mélange ceinturent les prairies et ruelles du hameau (traits verts). Des alignements de Saules blancs têtards sont visibles dans les prés (*Salix alba*, A.R. 1, 11 sujets).





N°5 Érable plane 'Crinsom King' / *Acer platanoides* 'Crinsom King' A.R. 4

Situé devant l'église, il a été planté en 1982 pour les 10 ans de « Ernage rencontre », association de la jeunesse de l'époque. Ses fleurs jaune d'or, teintées de rouge, apparaissent en mars-avril avant la pousse des feuilles. Elles forment des corymbes de 4 à 6 cm de diamètre.

Le corymbe est une inflorescence dans laquelle l'ensemble des fleurs se trouve sur le même plan. Les pédoncules sont insérés sur la tige de façon étagée. Les pédoncules sont d'autant plus longs que les fleurs sont périphériques. Les feuilles, de 15 à 22 cm de diamètre, sont formées de 5 à 7 lobes à dents aiguës. Leur couleur pourpre foncée toute l'année peut s'intensifier à l'automne.



N°6 Potale ancienne contre le mur de la ferme

Potale très ancienne comme il y en avait un peu partout le long des routes aux siècles derniers.

N°7 Saule blanc / *Salix alba* A.R. 6

Une trentaine de sujets marquent l'emplacement du ruisseau l'Ernage. Les Saules sont typiques des zones humides qu'ils affectionnent particulièrement.

Leur coupe répétée dans le temps, à hauteur d'Homme, pour la production de perches et de rameaux (vannerie), a amené l'arbre à former un bourrelet cicatriciel évoquant une tête, d'où leur nom de « têtard ». L'appellation fait donc référence à la coupe de l'arbre et non sa variété.

Les cavités qui se forment dans la « tête » de l'arbre et le terreau de décomposition qui s'accumule dans le tronc creux constituent un précieux refuge pour des centaines d'espèces végétales et animales, notamment la Chouette chevêche.

Les Saules têtards ont une allure tortueuse, à tête ébouriffée, et sont les témoins de nos paysages ruraux.



Continuant la rue Eugène Delvaux vers l'église, l'école communale sur la gauche présente de beaux sujets d'arbres en avant-cour et des haies à l'arrière.

N°8 Saule blanc / *Salix alba*

Ils sont visibles en face du n°43 de la rue Camille Cals, le long du ruisseau. Ces Saules sont également « conduits en têtards » (façon de les tailler). Un arbre têtard se taille au moins tous les 5 ans pour éviter qu'une perche qui s'élance trop vigoureusement vers le ciel ne s'affaisse et n'éventre son tronc fragilisé.

Ils ont inspiré des générations d'artistes et mériteraient de reprendre leur place dans nos paysages comme ils apparaissent sur les tableaux des peintres d'antan.



N°9 Chapelle à l'entrée de la rue Marius Dufrasne

Elle est garnie de nombreuses statues, pas moins de 13. Elle s'est appelée chapelle Saint-Thibaut à une époque puis Enfant Jésus de Prague.



N°1 Église Saint-Barthélemy

L'édifice date du 18^e siècle. La tour date du 14^e siècle et servait de tour de guet comme dans beaucoup d'églises des environs. Trois pierres tombales anciennes sont incrustées dans le mur à gauche de la porte d'entrée, en mémoire à trois curés d'autrefois.

Les abords de l'église d'Ernage concentrent la majorité des arbres remarquables répertoriés sur le village.



N°2 Frêne commun / *Fraxinus excelsior* A.R. 3

Le sujet visible actuellement date des années 2000 et a remplacé trois autres Frênes qui étaient malades. Il est situé à la gauche de l'église lorsque l'on fait face à son entrée.

N°3 Frêne pleureur / *Fraxinus excelsior* 'pendula' A.R. 3

Toujours à la gauche de l'église, face au presbytère, un Frêne pleureur résiste aux effets du temps. C'était un arbre majestueux jusqu'en 2019 mais il a été atteint de la chalarose du Frêne, maladie cryptogamique qui provoque le dépérissement des parties supérieures de l'arbre ainsi qu'une coloration grise du bois (perte de valeur économique du bois en sylviculture). Sa couronne a été fortement rabattue.



Avec l'âge, le Frêne pleureur forme une belle colonne de branches retombantes. C'est un cultivar du Frêne commun : pour obtenir un Frêne pleureur, il est nécessaire de réaliser une greffe d'une branche de Frêne pleureur sur un Frêne commun. À l'origine, le caractère retombant des branches résulte d'une mutation génétique naturelle qui aurait été observée pour la première fois au 18^e siècle en Angleterre, à Gamlingay.

N°4 Frêne commun 'Elegantissima' / *Fraxinus excelsior* 'Elegantissima' A.R. 3

Situé à la gauche du presbytère, il ressemble très fort au Frêne commun. Le cultivar 'Elegantissima' est plus vigoureux et présente un houppier plus large au feuillage vert clair très divisé, composé de petites folioles d'aspect particulièrement léger.

Le Frêne est caractéristique des forêts européennes. Il se rencontre partout en Europe et au Caucase sauf en région méditerranéenne et en Corse. Sa croissance vigoureuse et son bois de qualité sont à l'origine de sa culture en dehors des forêts, souvent même sur les vestiges d'anciennes demeures. Ainsi, les zones peuplées de Frênes sont les seuls témoins de l'ancienne présence humaine en certains endroits.

Les Frênes constituent une exception aux règles botaniques : ils sont normalement dioïques. Ceci se dit d'une espèce dont les fleurs mâles (à étamines) et femelles (à pistil) sont portées par des plants différents. Mais certains Frênes présentent des rameaux de sexes différents sur un même arbre, combinant des fleurs mâles et femelles, voire bisexuées (étamines et pistil sur la même fleur). Ils sont alors considérés comme subdioïques. Certains individus sont même femelles une année et puis mâles la suivante (trioïque ou polygame).



